

Nantes, le 6 juin 2018

Raccordement du Grand Port Maritime de Nantes-Saint Nazaire au Corridor Atlantique : la mobilisation de la Région porte ses fruits.

La Commission européenne propose aujourd'hui de raccorder le Grand Port Maritime de Nantes-Saint Nazaire aux grands axes européens de transports. Elle reconnaît ainsi directement l'importance du Grand Port sur l'Arc Atlantique et la nécessité d'en assurer une meilleure accessibilité. *« C'est une excellente nouvelle pour les Pays de la Loire, et le résultat d'une mobilisation très forte de la Région sur ce dossier. Cela consacre le Grand port de Nantes – Saint-Nazaire comme une infrastructure d'importance pour l'Arc Atlantique et l'Europe. Avec cette décision de la Commission européenne, c'est toute une liaison des Pays de la Loire, reliant le port jusqu'à Tours, qui est reconnue d'intérêt européen. »* souligne Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire.

Jusqu'à présent, le Corridor Atlantique, qui relie la péninsule ibérique au centre de l'Europe, ignorait une grande partie de la façade atlantique française et isolait le grand ouest du reste de l'Europe. En proposant de relier le Grand Port Maritime de Nantes Saint Nazaire au corridor atlantique, qui est l'une des deux seules extensions proposées pour la France (avec la section Marseille-Gênes), la Commission européenne reconnaît l'importance de cet axe au niveau européen.

Concrètement, l'axe Saint Nazaire – Nantes – Angers – Tours, l'une des principales liaisons ferroviaires de la région, sera inscrit sur le Corridor Atlantique dès l'adoption définitive du nouveau MIE* (Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe), et pourra ainsi prétendre à des fonds européens de façon prioritaire. Des études et travaux pourront notamment être cofinancés par l'Union européenne pour augmenter la capacité et la fiabilité de la ligne.

L'insertion de cet axe dans le tracé du Corridor Atlantique est le fruit d'un important travail de lobbying mené depuis plusieurs mois par la Région aux côtés du Grand Port de Nantes - Saint-Nazaire avec l'appui du Bureau de représentation des Pays de la Loire à Bruxelles. Un résultat qui confirme l'efficacité d'un Bureau de représentation 100% dédié à la Région Pays de la Loire, soucieux de défendre les intérêts des acteurs ligériens dans le cadre de la nouvelle stratégie européenne régionale adoptée en octobre 2016. Ce lobbying a été réalisé tant au niveau national (auprès des différents ministères concernés) qu'au niveau bruxellois (représentation permanente de la France à Bruxelles, Commission européenne et députés européens) afin de démontrer la nécessité d'une meilleure accessibilité de la façade atlantique et du Grand Port Maritime en particulier. Christelle Morançais, présidente de la Région ainsi que les conseillers régionaux Sébastien Pilard et Bruno Retailleau se sont notamment mobilisés et déplacés à Bruxelles pour porter ce dossier. La proposition doit désormais être avalisée par les Etats membres et le Parlement européen. La Région a déjà obtenu le soutien du gouvernement français dans ce processus, mais poursuit son lobbying, notamment auprès des parlementaires européens.

**L'Union européenne, à travers son objectif de développer un réseau européen de transport efficace sûr, fiable et durable, finance des projets d'infrastructure dans toute l'Europe notamment grâce au Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe (MIE). Si toutes les régions y sont éligibles, la Commission européenne s'est dotée de 9 corridors multimodaux visant à prioriser le financement de projets d'intérêt européen. Ces corridors sont ainsi considérés comme les principaux axes de communication en Europe et bénéficient massivement de financements européens (90% du MIE doté de 24 milliards d'euros sur la période 2014-2020).*

CONTACT PRESSE : Nadia Hamnache : nadia.hamnache@paysdelaloire.fr -02 28 20 60 62 – 06 77 66 11 16